



CRIFM/DG n° 0000389

Fès, Le 14 Fevr 2023

Décision n°18./2023/DG/DR

Appel à candidature pour le recrutement d'un (1) "Chargé de projets d'investissement confirmé" rattaché à l'Annexe Meknès du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

- Vu la loi n° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir n°1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019),
- Vu le décret n°2.19.67 du Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n°47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement,
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dulhija 1433 (22 Octobre 2012) sur la gestion de modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics,
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès,
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès tel qu'il a été approuvé et modifié par le Conseil d'Administration du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès,
- Vu la loi-cadre pour le recrutement au titre de l'année 2023, approuvée par le président du Conseil d'Administration et le Ministère de l'Economie et des Finances,
- Vu les pouvoirs conférés au Directeur du CRI Fès-Meknès par le Conseil d'Administration,
- Vu le manuel des procédures organisationnelles du CRI Fès-Meknès et les nécessités de service.

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

Décide

Article 01 : Recrutement

Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès lance un appel à candidature, au titre de l'année 2023, pour le recrutement d'un (1) "Chargé de projets d'investissement" rattaché à l'Annexe Meknès du CRI.

Article 02 : Missions

La mission du "Chargé de projets d'investissement confirmé" est d'assurer la prise en charge des besoins des investisseurs, de bout en bout en mode « Unique point de contact » et leur faciliter la satisfaction de leurs demandes auprès des services concernés.



186

Article 03 : Responsabilités

Les responsabilités du "Chargé de projets d'investissement se déclinent comme suit :

- ✓ Assurer la prise en charge des investisseurs,
- ✓ Assurer l'analyse de la demande des investisseurs,
- ✓ Assurer le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur jusqu'à son aboutissement,
- ✓ Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire aboutir les projets d'investissements,
- ✓ Assurer la coordination avec les interlocuteurs internes et externes du CRI,
- ✓ Suivre et faire aboutir le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur,
- ✓ Participer à l'alimentation du reporting d'activité du service et l'analyse des indicateurs de performance
- ✓ Veiller sur le respect des délais du traitement des dossiers d'investissement,
- ✓ Assurer le suivi des dossiers d'investissement,
- ✓ Identifier les éventuelles difficultés et en assurer la remontée au département concerné,
- ✓ Etablir un reporting périodique relatant l'état d'avancement des dossiers d'investissement.

Article 04 : Type de recrutement et lieu d'affectation

- Type de recrutement : Statutaire, conformément au statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès.
- Lieu d'affectation : Ville de Meknès.

Article 05 : Conditions minimales du profil requis

L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine, âgé de 40 ans au plus.
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, d'architecte ou master (Bac + 5), en management, gestion d'entreprise, gestion des affaires, finance, architecture, topographie ou spécialité similaire.
- Expérience souhaitée : 2 ans dans une fonction similaire.
- Maîtrise des langues : Arabe, Français. L'anglais est obligatoire.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des administrations publiques.

Article 06 : Dossier et modalité de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressé à Monsieur le Directeur du CRI Fès-Meknès,
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé,
- Une copie **certifiée** conforme, délivrée récemment, du diplôme,
- Une copie **certifiée** conforme, délivrée récemment, des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat,
- Une copie **certifiée** conforme de la CNIE (recto-verso).



Le dossier de candidature doit parvenir au bureau d'ordre du CRI Fès-Meknès sis à 45, Avenue Taha Houcine – 30000 Fès, contre accusé de réception ou par courriel envoyé uniquement à l'adresse rh@fesmeknesinvest.ma en copie l'adresse secretariat@fesmeknesinvest.ma au plus tard le 15 Mars 2023 à 16h (inclus) et seront instruits par une commission désignée à cet effet.

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.

Article 07 : Déroulement de la sélection

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 5 et 6.

Les candidats présélectionnés à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux épreuves écrites et orales.

Une commission de sélection sera désignée par le Directeur du CRI Fès-Meknès pour étudier les dossiers de candidature et mener les épreuves écrites et orales avec les candidats.

Article 08 : Publication

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidature seront publiés sur le portail des emplois publics www.emploi-public.ma et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès.

Article 09 : Nomination

Le candidat sélectionné pour le poste susmentionné sera nommé par décision du Directeur du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès conformément à la réglementation en vigueur.

Directeur du Centre Régional
d'Investissement Fès-Meknès
Yassine TAZI



106